



Annonce du 05/04/22

L'Association Centre de **R**ééducation **M**otrice de **C**hampagne (CCN 51)
Assurant le suivi de jeunes de 3 à 20 ans handicapés moteurs
Recherche à ce jour
pour son Institut d'Education Motrice « Eric DEGREMONT » et
son SESSAD « Rose des Vents » ; *établissement ouvert 196 jours / an,*

1 **psychomotricien** pour un $\frac{3}{4}$ temps (0,75 équivalent temps plein) en CDI poste à pourvoir dès que possible

Missions principales, sous couvert du médecin de rééducation :

Assure en séance individuelle et/ou en groupe en interne et sur les lieux de vie de l'enfant (école, domicile...), la prise en charge rééducative et thérapeutique des jeunes selon 5 axes majeurs :

-moteur (coordination, praxies, schéma corporel, latéralité, équilibre, schèmes moteurs, postures, tonus)

-sensoriel (perceptions et proprioception)

-cognitif (orientation et adaptation spatio-temporelle, mémoire, attention)

-relationnel (communication verbale ou non verbale, sollicitation des communications alternatives (cahier de communication, synthèse vocale), travail sur les émotions et l'estime de soi

-psychoaffectif et comportemental.

Utilise divers médiateurs psychocorporels (jeux, relaxation, balnéothérapie, techniques à visée expressive (dessin, théâtre, danse), techniques à visée physique et sportive (judo, cirque, patinage, équitation), techniques à visée rythmique (musique, instruments (djembé)...).

Adapte les techniques de rééducation selon les compétences et besoins observés chez l'enfant.

Evalue les compétences et les difficultés de chaque enfant par le biais de bilans psychomoteurs.

Collabore avec d'autres professionnels de l'établissement pour certaines prises en charge.

Interprète et rédige des comptes-rendus pour formaliser et actualiser le projet personnalisé de l'enfant.

Prépare, analyse et synthétise les séances pour assurer la traçabilité et le suivi des prises en charge.

Participe aux réunions de service.

Evalue et assure la transmission d'informations écrites et orales (équipe pluridisciplinaire, familles, synthèses et post-synthèses annuelles).

Salaire indiciaire de base déterminé par la convention CCN 51.

A cela, se rajoutent l'ancienneté, les primes et indemnités prévues conventionnellement
+ chèques vacances, mutuelle santé.

Merci d'adresser votre candidature à :

L'Association CRMC - 2 Rue Robert Lecomte 51510 FAGNIERES

Par mail : contact@crmc.fr et severine.dimanche@crmc.fr